

21 octobre 2016; 08:58

Original : anglais

**LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION**  
(Circulaire #6494/2016 du 27 septembre 2016)

Le 27 septembre 2016

**OBJET : Priorités et questions d'ordre logistique pour la prochaine réunion de la Commission**

Chers collègues,

Comme de coutume, en vue de garantir l'efficacité optimale des procédures de travail et d'utiliser au mieux le temps imparti pendant la prochaine réunion de la Commission, je souhaiterais porter à la connaissance de toutes les délégations les priorités et les procédures logistiques. De plus, je souhaiterais également vous faire part de ma gratitude à vous tous pour la préoccupation que vous avez manifestée concernant mon état de santé et pour vos vœux de rétablissement. Une mise à jour est fournie ci-dessus à titre informatif.

*1. Priorités*

Je souhaiterais m'assurer que beaucoup de temps sera consacré cette année au débat sur quelques questions d'importance pour l'ICCAT restées en suspens :

- i) résultats de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT: le coordinateur du groupe d'experts fera rapport et une discussion sera tenue en plénière ;
- ii) progrès accomplis concernant l'amendement à la Convention : le groupe de travail chargé d'amender la Convention a accompli de nombreux progrès et je crois comprendre que les questions en suspens concernent les dispositions relatives au règlement des différends et la participation des Entités de pêche donnant lieu aux changements associés de dépositaire. D'ici la 20e réunion annuelle, j'espère que les membres réfléchiront soigneusement sur ces questions en vue de les résoudre lors de la réunion. Nous pourrions ensuite les faire avancer à l'étape finale du processus d'amendement à la Convention ;
- iii) finalisation des termes de référence du processus de sélection du Secrétaire exécutif.

Il est capital de conclure les discussions sur ces questions.

D'autres questions prioritaires sont présentées ci-après :

- i) La priorité devrait également être accordée aux espèces ayant fait l'objet de nouvelles évaluations. Il s'agit du germon de l'Atlantique, de l'albacore, du voilier et de l'espadon de la Méditerranée. Néanmoins, des discussions sur d'autres espèces pourraient également s'avérer nécessaires.
- ii) Nous devons également procéder au suivi des conclusions tirées par le groupe de travail sur les mesures de contrôle intégré et le groupe de travail sur les DCP, et discuter des mesures nécessaires.
- iii) J'ai également l'intention de consacrer suffisamment de temps à l'évaluation exhaustive de l'application des Parties contractantes, ainsi qu'au suivi des questions découlant de la réunion intersessions du Comité d'application.

Même si toutes les CPC pourraient naturellement soulever des questions et présenter des propositions qu'elles considèrent importantes, je souhaiterais que les débats se centrent, dans la mesure du possible, sur les points susmentionnés.

21 octobre 2016; 08:58

---

2. *Projets de proposition et autres documents*

Tous les projets de recommandation et de résolution, ainsi que les autres documents de la réunion, devront être envoyés au Secrétariat dans les meilleurs délais avant la tenue de la réunion, afin de permettre leur traduction et leur diffusion le plus tôt possible pour que toutes les CPC disposent de suffisamment de temps pour les étudier à l'avance. Comme l'année dernière, l'accès ouvert aux documents sera assuré à l'avance. Les CPC souhaitant présenter des documents à diffusion restreinte devraient l'indiquer au moment de leur soumission, et ces documents seront diffusés par le biais d'une circulaire ordinaire de l'ICCAT.

La date limite de présentation de projets de mesure qui ne dépendent pas de l'avis du SCRS, ainsi que les rapports et les documents à soumettre conformément aux exigences de la Commission, est fixée au **14 octobre 2016**. Les propositions et les documents reçus avant cette date seront traduits et diffusés avant la réunion et la priorité leur sera accordée lors des discussions. Les propositions qui seront présentées après le délai ne seront pas examinées à la réunion de 2016.

Les projets de proposition qui dépendent de l'avis du SCRS devront être transmis au Secrétariat avant le **7 novembre 2016**, si possible. Le délai final de réception des propositions est le **16 novembre 2016**, à 11 h. Les propositions reçues après cette date ne seront pas examinées.

Les propositions en instance depuis la réunion de 2015 ou des réunions intersessions ne seront pas présentées une nouvelle fois, à moins que leurs auteurs ne les resoumettent avant le **14 octobre 2016** ou qu'elles aient été renvoyées d'une réunion intersession à des fins d'examen par la Commission par le Président de l'organe subsidiaire.

En ce qui concerne l'élaboration de propositions, les délégués sont priés de suivre les *Directives de l'ICCAT pour la soumission des propositions* adoptées par la Commission en 2012 et d'éviter, dans la mesure du possible, les doubles emplois avec les mesures existantes. De surcroît, si une mesure proposée révoque des mesures antérieures, ceci devrait être indiqué dans le projet de proposition, si possible.

L'ensemble des propositions et des autres documents de la réunion devra être transmis par le biais du Secrétariat de l'ICCAT. Les documents soumis pendant la réunion, et les changements apportés aux documents distribués préalablement, devront être remis à la réception de l'ICCAT aux fins de leur enregistrement. Tous les participants sont invités à s'abstenir de distribuer des documents dans les casiers. Comme de coutume, un espace sera aménagé pour les documents, brochures, etc. non enregistrés à des fins de distribution non officielle.

3. *Questions budgétaires*

Comme vous le savez, le budget biennal pour 2016/2017 a déjà été approuvé. Toute proposition pouvant avoir des implications financières, par exemple la recherche scientifique, des augmentations significatives de la charge de travail du Secrétariat ou la création de projets/programmes qui nécessiteraient un financement, devrait être soumise suffisamment à l'avance au STACFAD. Je voudrais demander à l'ensemble des CPC de veiller à ce que, lors de la présentation de projets de proposition, ceux-ci tiennent compte de toute ressource supplémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire. Je leur demande en outre d'envisager des moyens alternatifs de financer les divers fonds pour le renforcement des capacités qui sont actuellement financés par le Fonds de roulement.

Étant donné que le contrat actuel conclu avec le consortium chargé de la mise en œuvre de l'eBCD (TRAGSA & the Server Lab) s'achève le 31 décembre 2016, une attention particulière doit être accordée à la façon d'assurer les moyens nécessaires au développement futur et à la maintenance du système eBCD, afin d'éviter de dépendre de l'utilisation du fonds de roulement.

21 octobre 2016; 08:58

---

4. *Tableaux d'application*

Le délai final établi pour la réception des changements aux tableaux d'application est fixé à 18 h, le lundi **14 novembre 2016**. Aucun changement supplémentaire ne peut être apporté aux tableaux sans une décision explicite émanant du Président du Comité d'application. Tous les changements aux tableaux d'application doivent être soumis par écrit à la Réception de l'ICCAT. Les changements apportés aux montants soumis préalablement doivent être accompagnés d'une explication et d'un formulaire de report le cas échéant. Les différences entre les montants consignés dans les tableaux d'application et les soumissions de tâche I doivent être expliquées par écrit.

5. *Réunions des mandataires et des chefs de délégation*

Comme à l'accoutumée, une réunion des mandataires de l'ICCAT aura lieu le dimanche 13 novembre à 16h30 sur le lieu de la réunion et une réunion des chefs de délégation le mercredi 16 novembre à 8h30.

Je compte sur la collaboration de toutes les CPC pour contribuer à l'emploi efficace et effectif de notre temps de réunion et je suis convaincu que les résultats seront fructueux.

En ce qui concerne mon état de santé, j'ai traversé une période de rétablissement et de traitement en Australie depuis mon attaque cérébrale survenue en mars 2016. À la lumière de l'évolution actuelle et suivant les conseils de mes médecins, j'avais l'intention de participer à la 20<sup>e</sup> réunion annuelle au Portugal. Néanmoins, un examen trimestriel avec mon neurologue est prévu le 14 novembre 2016. J'ai essayé en vain d'avancer la date de cet examen afin de pouvoir participer à la réunion extraordinaire.

Je suis allé voir mon médecin aujourd'hui et, en l'absence d'une nouvelle mise à jour de mon prochain rendez-vous avec le neurologue, il m'a recommandé d'éviter les longs voyages en avion. Je ne souhaite pas aller à l'encontre de l'avis médical, et je tiens donc, à regret, à vous informer à l'avance que je ne serai pas en mesure de vous rejoindre au Portugal à l'occasion de la 20<sup>e</sup> réunion extraordinaire. Je souhaite sincèrement que vous comprendrez ma décision.

Après réflexion, le moment me semble opportun pour appliquer l'article 6.3 du règlement intérieur de la Commission en vertu duquel : « En l'absence du Président, le premier Vice-Président ou, en l'absence de ce dernier, le second Vice-Président, exerce les fonctions de Président ». Dans l'intérêt de la Commission et pour garantir la certitude et la continuité, je pense également qu'il convient que je me retire de mes fonctions de Président de la Commission afin que des arrangements alternatifs de gouvernance soient réalisés, si la Commission souhaite procéder de la sorte.

Je vous remercie sincèrement de la confiance que vous m'avez témoignée en me désignant aux fonctions de Président de l'ICCAT pour la période 2016-2017. Je souhaite que la réunion au Portugal soit couronnée de succès et j'apprécierais l'appui que vous apporterez au Vice-Président dans l'exercice des fonctions de Président. Je souhaite remercier Stefaan d'être allé au-delà de ses fonctions dans l'exercice de la fonction de président ces six derniers mois et M. Driss Meski, le Secrétaire exécutif, pour son appui. Je souhaite également vous témoigner ma sincère gratitude pour la patience et la que vous m'avez témoignées ces six derniers mois et pour les bons vœux de rétablissement que vous m'avez fait parvenir. Je vous souhaite une réunion très fructueuse et je me réjouis à la perspective de vous rejoindre à une autre occasion.

Je vous prie de croire en l'expression de ma haute considération,



Martin Tsamenyi  
Président de l'ICCAT